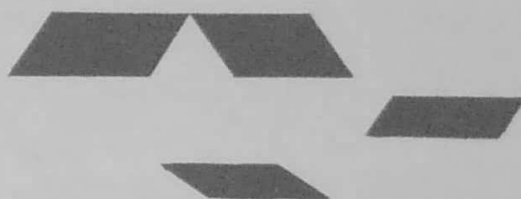
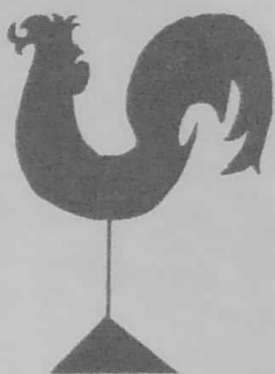


STATION VERTE
DE VACANCES



Vallet

1980

Directeur de la publication :

Monsieur le Maire de VALLET

Conseiller Général

Tél. : 78.20.35

7 / 1980

SERVICES ADMINISTRATIFS - Nous vous rappelons que les Bureaux sont ouverts tous les jours de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00. Le samedi, une permanence a lieu de 8 H 30 à 12 H 00.

Monsieur le Maire, Conseiller Général, reçoit tous les matins et sur rendez-vous.

PERMANENCES

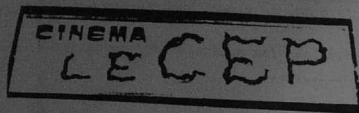
Docteurs.....	7 décembre.....	Docteur CHIRAT	Tél. : 78.20.05
	14 décembre.....	Docteur CHIRAT	
	21 décembre.....	Docteur CHAMPENOIS	Tél. : 26.40.13
	25 décembre.....	Docteur NICOL	Tél. : 78.22.58
	28 décembre.....	Docteur MARY	Tél. : 78.20.05
Infirmières...	7 décembre.....	Mme MOAL	
	14 décembre.....	Mlle KERMARREC	
	21 décembre.....	Mme MADELEINEAU	
	25 décembre.....	Mme MOAL	
	28 décembre.....	Mlle KERMARREC	
Pharmaciens...	7 décembre.....	M. VALTEAU	(Marché & Urgences)
	14 décembre.....	Mme CHAIGNEAU	(Marché & Urgences)
	21 décembre.....	M. VALTEAU	(Marché)
	"	Mlle GODEFROY - La Chapelle-Heulin	(Urgences)
	25 décembre.....	Mlle GODEFROY - La Chapelle-Heulin	
	28 décembre.....	Mme CHAIGNEAU	(Marché & Urgences)
Vétérinaires..	7 décembre.....	M. GUIOT	Tél. : (41) 64.74.80
	14 décembre.....	M. JONCKEAU	Tél. : 78.22.68
	21 décembre.....	M. SCHULLER	Tél. : 78.18.40
	25 décembre.....	M. GUIOT	
	28 décembre.....	M. GARION	Tél. : (41) 64.77.67
	1er janvier.....	M. JONCKEAU	
Garages.....	7 décembre.....	SUPER U	
	14 décembre.....	Garage MARCHAIS	(Station ELF)
	21 décembre.....	Garage LERAY	(Station ESSO)
	25 décembre.....	Garage LERAY	(Station ESSO)
	28 décembre.....	Garage HERBRETEAU	(Station TOTAL)
	1er janvier.....	Garage MARCHAIS	(Station ELF)

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE (Depuis le 14 octobre 1980)

LUNEAU Germain - POILANE Francine - O.G.E.C. STE MARIE - TERTROU Claude - FOULONNEAU Jacques - TRESPEUCH Guy - PINEAU Jean-René - BOISDRON André - LUSSEAU Marie - BRAUD Marcel - LECONTE Philippe - GOISLOT Michel.

DÉMOGRAPHIE (du 1er janvier au 9 décembre 1980)

- Mariages..... 36
 - Naissances..... 106
 - Décès..... 40



cinéma pour tous !

- Vendredi 12 décembre à 21 H & Dimanche 14 décembre à 14 H 30 & 21 H & Mercredi 17 décembre à 15 H (pour tous et le 3ème Age) **LES GRANDES VACANCES**
- Samedi 13 décembre à 21 H & Dimanche 14 décembre à 17 H **LE COEUR A L'ENVERS**
- Vendredi 19 décembre à 21 H & Dimanche 21 décembre à 17 H (Interdit aux - de 13 ans) **LES MONSTRES DE LA MER**
- Samedi 20 décembre à 21 H & Dimanche 21 décembre à 14 H 30 & 21 H **Y-A-T'IL UN PILOTE DANS L'AVION**
- Lundi 22 décembre à 15 H & Mardi 23 décembre à 15 H & Mercredi 24 décembre à 21 H - Jeudi 25 décembre à 15 H **DUMBO (Walt Disney)**
- Vendredi 26 décembre à 21 H & Dimanche 28 décembre à 17 H & 21 H **UN MAUVAIS FILS**
- Samedi 27 décembre à 21 H & Dimanche 28 décembre à 14 H 30 **FAME**
- Vendredi 2 janvier à 21 H & Samedi 3 janvier à 21 H & Dimanche 4 janvier à 14 H 30, 17 H, 21 H **LE COUP DU PARAPLUTE**
- Vendredi 9 janvier à 21 H & Samedi 10 janvier à 21 H & Dimanche 11 janvier à 14 H 30, 17 H, 21 H **TROIS HOMMES A AHATTE**
- Vendredi 16 janvier à 21 H & Dimanche 18 janvier à 14 H 30 **T'INQUIETE PAS CA SE SOIGNE**
- Samedi 17 janvier à 21 H & Dimanche 18 janvier à 17 H & 21 H **LE DERNIER METRO**



TRANSPORTS ET TOURISME DE L'OUEST

Champ-de-Mars, rue de Mayence — 44000 NANTES — tél. (40) 89.27.11

HORAIRES APPLICABLES AU 5 OCTOBRE 1980
 sous réserve de toutes modifications

31 MOUZILLON ↔ VALLET ↔ NANTES 31

Jours de circulation	SEMAINE					
	1	1a6	1a5	1a5	6	1a5
Particuliers	*	—	—	—	—	—
Mouzillon	6.35	6.35	—	—	—	—
VALLET	6.40	6.40	13.00	NANTES Champ-de-Mars	11.50	12.15
Le Landreau	6.47	6.47	(12.47)	NANTES Baco C.H.U.	12.00	12.25
Bsp-Bracé	6.52	6.52	(12.47)	Beaugene	12.07	—
Chapelle-Heulin	6.56	6.56	13.10	St Sébastien (terr. de sports)	12.10	—
La Louie	7.05	7.05	13.20	Basse-Goulaine	12.15	—
HAUTE-GOULAINE	7.10	7.10	13.25	Gare de Vertou	—	12.47
La Pie	7.14	7.14	13.29	HAUTE-GOULAINE	12.25	12.55
Basse-Goulaine	7.17	7.17	—	La Louie	12.30	13.00
St Sébastien (terr. de sports)	—	—	13.33	Chapelle-Heulin	12.40	13.10
Beaugene	—	—	13.38	Bsp-Bracé	12.43	13.13
NANTES Baco C.H.U.	Dessert	—	13.40	Le Landreau	12.47	13.18
NANTES Centre	les	7.36	13.55	VALLET	13.00	13.28
NANTES Champ-de-Mars	roies de	7.38	13.58	Mouzillon	—	13.35
	Nantes	7.45	14.05			19.30

Les jours de circulation sont numérotés de 1 à 7, le premier jour de la semaine étant le lundi.

- Particuliers
- * Suppléments ne fonctionnent qu'en période scolaire
 - Nos autocars ne circulent pas le 1^{er} mai.
 - du 11 septembre 1980 au 28 octobre 1980
 - du 3 novembre 1980 au 20 décembre 1980
 - du 5 janvier 1981 au 7 février 1981
 - du 16 février 1981 au 28 mars 1981
 - du 13 avril 1981 au 30 juin 1981.



Le Conseil Municipal

— SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1980 A 20 H 00 —

Présents..... : Vingt-et-Un Conseillers Municipaux
 Absents excusés.. : MM BAUMARD, GOISLOT.

Sur la demande de M. le Maire, M. Jacques HUTEAU, responsable des services techniques, donne un compte-rendu sur les travaux effectués et en cours :

- étude d'urbanisme

Pour compléter le dossier actuellement confié au Cabinet d'Urbanisme de Nantes, il est demandé par M. le Maire que chaque Conseiller puisse effectuer dans son secteur respectif un relevé, aussi exact que possible, des pièces habitables, actuellement inoccupées et susceptibles d'être louées.

Conjointement à ce travail, des photos aériennes ont été prises par West-Aero-Service,

et seront payés par le budget de la Commune à l'Article "Fêtes et Cérémonies".

- situation des travaux en cours

L'assainissement avec goudronnage complet est terminé au village des Roseaux ;
coût : 62 564,37 F T.T.C.

Au village des Laures, les travaux (goudronnage et palette de retournement) sont terminés et s'élèvent à un coût de 17 651,76 F T.T.C.

Le goudronnage a été effectué route de La Bretaunière.

L'empierrement au village de l'Echasserie s'élève à un coût de 6 380,77 F T.T.C.

Suite aux inondations, des tampons de regard route de La Loire et bd Pierre Durand ont été relevés ; coût : 7 871,20 F T.T.C.

Pour la rue du Ribateau, une conduite de 700 de diamètre, allant de la rue du Petit Four au haut du bd Pusterle, existe depuis 1932. Tous les avaloirs prévus sont à créer ou à refaire pour permettre aux eaux de rejoindre ce busage.

Tous détails sont donnés, avec plan, pour les travaux, au lotissement des Dorices, que doit exécuter l'Entreprise BLANLOEIL, mais aussi pour le lotissement du Parc en ce qui concerne le pluvial.

Un courrier de M. MANDIN est lu par M. le Maire : M. MANDIN demande à la Commune de bien vouloir l'indemniser pour les dommages subis cette année, voire même en 1977.

M. le Maire répond qu'il appartient aux intéressés de faire toute démarche tendant à prouver la faute de la Commune. Une déclaration sera effectuée auprès de l'assureur de la Commune au titre de la responsabilité générale.

Pour la rue d'Anjou, le réseau "eaux usées" venant de la future maison de retraite est actuellement en construction. Il y a obligation pour toute maison bordant ce réseau de s'y raccorder ; un tabouret syphoïde est installé devant chaque maison.

Le poste de refoulement du Brochet est situé sous la chaussée puisqu'il n'a pas été possible d'obtenir, des riverains, l'abandon du terrain nécessaire. Ce village est maintenant desservi complètement.

Une demande de remboursement de matériaux ayant servi à réparer une chaussée au Moulin Pichon est présentée par M. André GUILBAUD. Le Conseil Municipal refuse.

Un courrier de M. Victor GUILLOT de La Loge, et relatif à une acquisition de terrain, est accepté sur la base de 5,00 F pour une surface de 120 m². L'enquête sera effectuée.

Une demande de MM HALLEREAU et FLEURANCE tendant à échanger avec la Commune deux terrains contre un chemin est refusée.

Pour l'entrée à l'église de Vallet, le devis de garde-corps présenté par M. Joseph BABONNEAU est accepté pour une somme de 7 121,86 F T.T.C.

Le devis de M. PENARD des Courrères, pour tapisseries et peintures à la cure, pour un coût de 14 489,70 F T.T.C. est accepté.

La proposition de cautionnement de 5 100,00 F par citerne en remplacement du terme annuel qui est actuellement facturé auprès des fournisseurs de gaz est acceptée dans son principe, mais des précisions seront demandées par M. HUTEAU quant aux termes exacts du contrat à intervenir.

Les travaux d'aménagement dans l'ancien bâtiment de Mme HUMEAU, rue François Luneau, sont acceptés.

Le local est pris à bail auprès de M. GAUTHIER, le nouveau propriétaire, et sous-loué à la Société I.M.R. ELECTRONIQUE pour le premier étage à raison de 1 000,00 F mensuels et à la Société STEL pour le rez-de-chaussée (loyer correspondant au montant des investissements réalisés et payés par la Commune). Ces deux sous-locataires occuperont les locaux à titre précaire pendant 23 mois.

M. LAMBERT de la Société STEL demande à s'installer par la suite en zone industrielle ; le dossier est en cours.

Pour répondre à une lettre de l'Entente Sportive Valletaise, il est accepté de mettre à disposition de cette société un terrain annexe au bâtiment des vestiaires-sanitaires des Dorices, et d'autoriser la construction à ses frais d'un bâtiment servant de bar et salle d'accueil, de garantir l'emprunt réalisé par ses soins. Ces travaux sont à voir par les commissions des Travaux Publics et des Sports.

Pour les travaux au Drouillet, l'Equipe sera contacté.

La rénovation du chauffage au 48 de la rue d'Anjou, dans les ateliers occupés par la Société POINT DE RIZ, sont acceptés sur les bases proposées.

Le chauffage solaire de la piscine est confié à l'Entreprise MOREAU (23 ont été contactés, 10 ont répondu). Il y aura 100 m² de capteurs solaires, et le chauffage sera assuré intégralement pour la piscine. Le chauffage principal de la cantine - école maternelle sera mis en place par le système des pompes à chaleur. L'économie ainsi réalisée pourrait être de 10000 litres de fuel par an. Ce système sera mis en route au 1er avril 1981.

MAISON DE RETRAITE :

M. le Maire, Président du S.I.V.O.M., donne lecture du compte-rendu de la réunion tenue le 7 novembre 1980.

L'ouverture des plis pour la construction de la maison de retraite a permis d'arrêter le prix de 5 883 521,37 F + honoraires, assurances, et bureau veritas, soit 6 386 221 F.

REVISION DU P.O.S. :

Le Conseil, considérant la nécessité d'apporter quelques modifications au Plan d'Occupation des Sols compte tenu du solde migratoire enregistré depuis deux ou trois ans et de l'importance des permis de construire sollicités décide de demander à M. le Préfet de Loire-Atlantique de bien vouloir mettre le P.O.S. de Vallet en révision.

A ce sujet, M. Léon DURAND pose plusieurs questions :

- Le découpage, tel qu'il a été effectué, aurait dû tenir compte des rangs de vigne, car certains ont été pris en mauvais sens ;

- L'arrivée d'eau potable pour certaines constructions neuves est parfois effectuée sans calcul bien rationnel... ;

- Pour l'assainissement d'une maison individuelle nouvellement construite, il serait bon de prévoir un éventuel réseau capable de recueillir les égouts des habitations voisines afin d'éviter la multiplication des systèmes d'évacuation.

COMMISSION DES FINANCES :

M. le Maire donne compte-rendu de la dernière réunion de la commission des Finances, et informe le Conseil des propositions suivantes :

- tickets de droits de place

Après avis de la commission du Marché, il est proposé, à compter du 1er janvier 1981, et accepté par le Conseil :

. abonnés.....	1,55 F
. non-abonnés..	2,10 F
. trottoirs....	1,05 F
. minimum.....	20,00 F

- location du Palais du Muscadet

Compte-tenu de l'augmentation du coût de la vie, il est proposé :

. bals (sans changement).....	1 000,00 F
. mariages -pour les familles de Vallet.....	340,00 F
- pour les familles hors Vallet.....	400,00 F

.../...

. banquets -pour les familles ou stés de Vallet...	340,00 F
-pour tout demandeur hors Vallet.....	400,00 F
. forfait de chauffage -pour les 5 lères heures..	100,00 F
-par heure supplémentaire.	20,00 F

- centre socio-culturel

A compter du 1er janvier 1981, la location de salle sera de 25,00 F

Ces tarifs de location ont été acceptés par le Conseil.

- taxe d'assainissement

Après en avoir délibéré, et sur proposition de la commission, le Conseil décide de porter la taxe d'assainissement à 1,10 F par m³ d'eau à compter du 1er janvier 1981.

- taxe de participation pour création de parkings

Après vote lors duquel M. Jules CALARD a été contre, il est décidé d'instituer sur la commune une taxe de participation pour création de parkings à laquelle seraient soumis les constructeurs de surfaces de vente pour qui il serait impossible de construire ces parkings à proximité immédiate de leur construction.

- loyers des Bâtiments municipaux

Pour les Bâtiments municipaux, les loyers seront augmentés dans la mesure des possibilités figurant sur le bail respectif de 6,50 % à compter du 1er janvier 1981.

- Pour répondre à une demande de révision de prix pour la location du Palais du Muscadet effectuée par l'Amicale des Donneurs de Sang, il est décidé de ne rien accorder comme exonération ou diminution concernant la location du Palais.

Une suspension de séance est demandée par M. le Maire afin de permettre à M. GUILLOT de s'exprimer sur la dite demande formulée par les Donneurs de Sang ; il est alors 23 H 43.

La séance est reprise à 23 H 47.

Il est délibéré et le principe d'une augmentation de la subvention est envisagé pour 1981 au profit de cette amicale.

BALS PUBLICS :

A la demande des sociétés valletaises, transmise par le Comité des Fêtes, coordonnateur de l'ensemble, le Conseil Municipal accepte, pour une durée maximum de 3 mois, que soit installée sur le parking des Dorices à Vallet une structure mobile (bal sur plancher) pour les soirées bal et disco.

Les heures d'utilisation seront fixées par Arrêté du Maire, ainsi que la réglementation des ventes de boissons non alcoolisées.

Le Comité des Fêtes, tenu pour seul responsable des manifestations qui s'y dérouleront, devra assurer le bon ordre, faute de quoi l'autorisation accordée sera suspendue.

Les horaires acceptés par le Conseil sont :

- minuit le dimanche soir,
- deux heures du matin les autres jours.

Mme DE MALESTROIT demande que la clôture du complexe sportif soit terminée avant l'implantation de cette structure mobile (condition sine qua non) afin d'éviter toute dégradation des terrains.

Le passage de tout engin moteur sera interdit par le lotissement des Dorices et le terrain de camping de manière à maintenir dans ce lotissement le calme qui doit y régner. Des panneaux matérialiseront ces interdictions.

AFFAIRES DIVERSES :

- Pour la remise en état du calvaire de La Charouillère, le Conseil accepte des travaux dans la mesure de ce qui est possible de réaliser.

- Le Conseil est informé de l'ouverture très prochaine de la bibliothèque municipale par dépôt de livres de la Bibliothèque Centrale de Prêt au centre socio-culturel.

- Les services de la maison médicale de Monthert demande des améliorations

dans ce qui leur sert de bureau au centre socio-culturel. L'insonorisation sera installée mais les meubles de rangement et le téléphone seront à la charge des utilisateurs.

- Une nouvelle boîte à lettres a été installée dans le quartier de Chantemerle.

- L'implantation d'une sculpture moderne proposée par l'Etat devant l'école maternelle avec participation des finances communales est refusée.

- La remise en état du chemin communal situé entre Les Chaboissières et La Bronnière sera étudiée par les services techniques.

- Sur une demande de l'Office Départemental H.L.M., il est délibéré pour savoir les éventuels besoins de locatifs pour un projet 1982. Il n'est rien décidé pour le moment.

TERRES VAINES ET VAGUES DE BRETAGNE :

Le Conseil est informé que, par jugement du 24 octobre 1980, le Tribunal d'Instance de Nantes, statuant publiquement à l'égard de tous les intéressés, dit que la parcelle dite "Mare de La Sauvionnière" cadastrée AK 91 appartenant à Mme RAGUENET DE SAINT ALBIN est exclue de la procédure, mais que les autres parcelles, objet de la demande présentée par la Commune de Vallet, et tous excédents et chemins de villages situés sur la Commune, pouvant appartenir aux habitants et portés au compte de la Commune de Vallet ou non-cadastrés, seront attribués en toute propriété à la Commune de Vallet.

L'ordre du jour étant terminé, M. le Maire lève la séance il est 0 H 13.

LISTE ELECTORALE

Rappel très important Rappel très important Rappel très important

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections présidentielles, il est indispensable que toutes les personnes non encore inscrites, nouvellement arrivées dans la Commune, tous les jeunes qui vont avoir 18 ans avant le dernier jour de février 1981 viennent se faire inscrire au Secrétariat de la Mairie AVANT LE 31 DECEMBRE 1980.

ROUTE
NANTES-CHOLET



Le balisage de la voie express Nantes-Cholet est actuellement en cours de réalisation. Il est demandé aux riverains de bien vouloir respecter les balises qui sont posées. L'arrachage des souches et des pieux doit être effectué par les exploitants à l'intérieur de l'emprise de la voie.

COMITE DE JUMELAGE

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage a eu lieu le 18 novembre dernier et le compte-rendu détaillé sera communiqué dans le prochain bulletin.

La visite officielle que nous devons faire cette année à Alcester sera composée comme à l'habitude de 30 Valletais et il est demandé à toutes les personnes intéressées par ce séjour à Alcester les 6, 7, 8 juin 1981 de bien vouloir se faire inscrire auprès de M. POUCHARD à la Mairie de Vallet ou de Mme Eliane BARRE, nouvelle présidente élue.

SIVOM DU CANTON DE VALLET MAISON DE PERSONNES AGEES

Les différentes modifications demandées par les diverses Administrations ont reçu agrément et la construction de la Maison de Retraite de Vallet est lancée.

Cette construction va s'effectuer sur les terrains, situés entre la salle du Cep et les habitations du boulevard Dejoie, qu'exploitaient MM BARRE et GERARD Clément.

Les terrains sont maintenant propriété du S.I.V.O.M. et, d'ici quelques jours, des travaux de nivellement vont démarrer.

Une demande de permis de construire a été déposée à la D.D.E. le 30 mars 1980 ; l'appel d'offre sera lancé vers la fin du mois de juin et la construction pourrait débuter au début du deuxième semestre.

Les services de la Maison de Retraite se répartissent sur trois niveaux :

1) au Rez-de-Chaussée

Le secteur d'accueil avec hall d'entrée, direction, secrétariat ;

Le secteur détente-restauration avec salle de loisirs et cheminée - coin calme, salle à manger, cuisine ;

Le secteur médical avec une salle d'attente, une salle de soins, un cabinet médical, un local de rééducation ;

Le secteur hébergement avec treize chambres.

2) au Premier Etage

Vingt-deux chambres et petit salon de conversation.

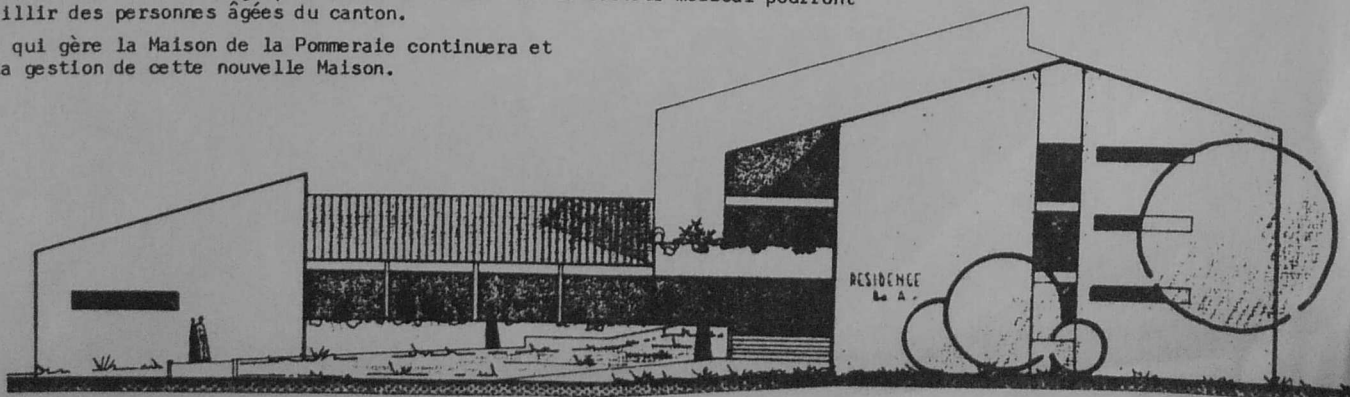
3) au Second Etage

Quinze chambres et, également, un petit salon de conversation.

Cette Maison de Retraite aura donc une capacité totale lui permettant d'accueillir 50 personnes âgées.

Il est à noter que les élus du canton ont tenu à prévoir des équipements destinés à l'ouverture sur l'extérieur. La salle à manger, la salle de loisirs et le secteur médical pourront donc accueillir des personnes âgées du canton.

L'A.F.M.R. qui gère la Maison de la Pommeraie continuera et assurera la gestion de cette nouvelle Maison.



HOTEL DE VILLE Tél. 78.20.35
Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (sauf samedi où une permanence d'état-civil fonctionnelle de 8 h 30 à 12 h).
Monsieur le Maire, Conseiller Général reçoit chaque matin et sur rendez-vous.

ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :
Centre-ville et lotissements : lundi après-midi et jeudi matin.
Dans la campagne : 2^e mercredi de chaque mois.

GENDARMERIE : Rue d'Anjou, Vallet Tél. 78.22.17

SERVICE D'INCENDIE :
Boulevard Stéphane-Pusterie Tél. 78.22.17

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS :
Bureaux ouverts au public de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h, sauf samedi après-midi. Dernière levée à la grande poste à 18 h 15.
Receveur des Postes : Mme SONNARD Tél. 78.21.00

PERCEPTION : Tél. 78.20.30
Bureaux ouverts au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, sauf le mercredi et le samedi.
Receveur municipal : M. Pierre OHEIX, Inspecteur Central.

MAISON HOSPITALIÈRE de la POMMERAIE Tél. 78.20.88

ASSISTANTE SOCIALE :
Mme GUELLEC, 4 Rte d'Ancenis Tél. 78.25.08
Le jeudi de 9 h 30 à 12 h.

SERVICE SOCIAL

Centre Socio-Culturel, 48 rue d'Anjou

CONSULTATION DES NOURRISSONS :
Le 3^e mardi du mois de 14 h à 16 h.

VACCINATIONS :
Le 2^e vendredi du mois de 10 h à 12 h.
Analyse d'urines de 9 h à 10 h.

CONSULTATIONS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES :
Tous les jeudis de 14 h à 17 h dans le cadre de la sectorisation psychiatrique.
Parallèlement, une permanence d'infirmiers a lieu le 1^{er}, le 3^e et le 5^e mardi de chaque mois de 14 h à 17 h.

COURS DE COUPE ET COUTURE :
Tous les vendredis de 9 h à 17 h.

MÉDECINS :
Dr CHIRAT Raymond, rue E. Gabory Tél. 78.20.05
Dr MARY Tél. 78.20.05
DR NICOL et Mme Tél. 78.22.58

PHARMACIENS :
M. VALTEAU, rue des Forges Tél. 78.20.64
Mme CHAIGNEAU Jean
3 place Charles de Gaulle Tél. 78.20.45
Laboratoire d'Analyses Médicales.

AMBULANCES - TAXIS :
M. ARNAUD Jean, rue Chêneau Tél. 78.22.86
M. GOULEAU Calixte, Ch. des Buttes Tél. 78.21.35

CHIRURGIENS-DENTISTES :
Dr LARRAILLET Pierre et Madame, Dr YVERNOGÉAU Pierre, rue F. Luneau Tél. 78.20.78
Dr Jean-Luc BERARD
1 rue St-Vincent - 44330 VALLET Tél. 36.34.44
M. GUÉRIN Michel, rue des Forges

KINÉSITHÉRAPEUTES :
MM. GOURICHON et EVEILLAU
Rue du Petit Four Tél. 36.35.12
M. RAGOT Philippe, rue de Chantemerle Tél. 78.15.90
Mme GORIN

NOTAIRE :
Maître LE DÉAUT Gilles, rue F. Luneau Tél. 78.20.01

OPTICIEN (verres de contact) :
M. POULAIN, pl. Charles de Gaulle Tél. 36.31.97
Ouvert en permanence

PÉDICURE :
Mme BARTEAU, rue du Petit Four Tél. 36.35.12
Mme BRISSEAU Tél. 78.15.90

ORTHOPHONISTES :
Mme COUILLAUD Christiane (domicile) Tél. 78.17.32
Permanences : 21 rue Emile Gabory Tél. 36.22.80
Le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; le vendredi de 14 h à 17 h.

POMPES FUNÈBRES :
M. GÉRARD Tél. 78.20.80
et 36.23.79

CULTE CATHOLIQUE :
Messes : samedi soir à 20 h (hiver) - 20 h 30 (été), dimanche à 8 h 30, 9 h 45, 11 h.
Presbytère : M. l'Abbé Lucien BROSSEAU, responsable du secteur, 1 rue d'Anjou Tél. 78.20.74

ÉCOLE PUBLIQUE MIXTE :
Mlle M.-L. DUVAL, Directrice Tél. 78.20.16

ÉCOLE MATERNELLE :
Mme AUNAY, Directrice Tél. 78.15.81

COLLÈGE ST-JOSEPH : rue F. Luneau Tél. 78.21.82
Directeur Frère Lucien

ÉCOLE Ste-MARIE : rue F. Luneau Tél. 78.22.02
Directrice Sœur Léontine GUYARD

CONTRIBUTIONS INDIRECTES (recette locale) :
rue François Luneau Tél. 78.21.91
ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 15 sauf le samedi.

CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST :
Place Charles de Gaulle Tél. 78.21.51

CRÉDIT AGRICOLE : rue F. Luneau Tél. 78.21.73

CRÉDIT MUTUEL : rue F. Luneau Tél. 78.22.59

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE :
Place Charles de Gaulle Tél. 78.22.30

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : rue des Forges Tél. 78.26.99
ouvert tous les mardis, mercredis et vendredis de 14 h 30 à 16 h 15.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE :
District de Clisson Tél. 78.01.36

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET RURAL :
(service d'eau) :
Direction Régionale Tél. 75.53.04
M. MARCHÉ, 11 route de Nantes Tél. 78.20.43

SYNDICAT D'INITIATIVE Tél. 36.35.87
ou 78.20.35
Président : M. BRUSA, 4 Place Charles de Gaulle

MAISON DU MUSCADET : Route d'Ancenis

PISCINE MUNICIPALE CLIMATISÉE :
Boulevard Déjoie Tél. 36.24.70

CAMPING : Camping Municipal des Dorices
Route d'Ancenis (CD 763) ** Tél. 78.23.14
Terrain de sports - jeux - tennis - salle omnisports
Gardiens : M. Jean-Claude POTIER

LOTS DE PÊCHE :
Étangs municipaux de Fromenteau et des Dorices.

INFIRMIÈRES : (toutes diplômées d'État)
Mlle KERMARREC Monique
21 rue E. Gabory Tél. 36.22.80
Du lundi au vendredi : de 7 h 45 à 8 h 30 et de 13 h 15 à 14 h.
Le samedi de 9 h 30 à 10 h.
Mme MADELEINEAU reçoit tous les matins de 9 h 30 à 10 h chez Mme GUINDON
Rue E. Gabory Tél. 78.24.58
Mme MOAL, permanence Maison Saint-Paul, rue d'Anjou, du lundi au vendredi de 18 h 30 à 19 h et le samedi de 11 h à 11 h 30
Rue de la Vendée à Mouzillon (domicile) Tél. 36.23.67

VÉTÉRINAIRES :
R. GUIOT, J.-Y. GARION, G. JONCKEAU, J.-P. SCHULER
44330 VALLET Tél. (40) 78.22.68
49230 ST-GERMAIN-SUR-MOINE Tél. (41) 83.91.78
Consultations tous les jours de 13 h 30 à 14 h 30 et sur rendez-vous.

CINÉMA «LE CEP» :
Vendredi 21 h - Samedi 21 h
Dimanche 14 h 30 17 h et 21 h

CLUB DE L'ÂGE D'OR :
Réunion hebdomadaire Rte d'Ancenis (près du Caveau du Muscadet) chaque jeudi à 14 h 30

LISTE DES PERMANENCES :

48 rue d'Anjou (Au centre Socio-Culturel).

SÉCURITÉ SOCIALE (régime général) :
tous les lundis de 13 h 30 à 15 h 30
tous les mardis de 10 h à 12 h
tous les vendredis de 14 h à 16 h.

MUTUELLE CHIRURGICALE FAMILIALE :
2 rue de Bel-Air NANTES
les 2^e et 4^e mercredis de 10 h à 12 h.

ENQUÊTES Accidents du Travail et Sécurité Sociale :
En cas de besoin et sur convocation.

ASSEDIC : 1^{er} vendredi de 8 h 45 à 10 h.